

# PWDR 2014-2020 MESURE 19 LEADER



**GAL Pays des 4 Bras**

Intitulé du Projet

Création d'un centre de formation aux « métiers du terroir »

RAPPORT FINAL D'ACTIVITES

Date du comité final : 26/01/2024

**Code projet** : 191406 a

**Arrêté Ministériel (date de signature):**

- 8 octobre 2018
- 3 octobre 2023

**Période concernée** : du 1/04/2018 au 31/12/2021

**Budget global (100%)** : 356,606,62

- Phase 1 - 265.251,62 €
- Phase 2 - 91,355,00 €

**Bénéficiaire du projet** : ASBL Pays des 4 Bras - Rue Jules Tarlier, 32 à 1495 Villers-la-Ville

**Contact /chargé de mission** :

Laurence Van Malder (2018)

Nicolas Rosen (2019-2021)

Nathalie Delneste (2022-2023) [nathalie@paysdes4bras.be](mailto:nathalie@paysdes4bras.be)

**Autorité responsable** :

SPW Economie et formation - Direction Emploi et Formation Professionnelle

Personne de contact à l'administration : Philippe Dreye

**Autorité responsable du suivi technique** :

Personne de contact à l'administration : sans objet

**Communes de Villers-la-Ville, Genappe et Les Bons Villers**

## **OBJECTIFS DU PROJET**

À travers la fiche projet, 3 objectifs opérationnels ont été identifiés. Ceux-ci se réfèrent à 3 échelles de travail : activités, structure, association de structures.

- **Tester, profiter de la dimension de projet pilote, de lieu d'expérimentation**

Le projet vise à démarrer dès le début des activités de formations continues et en insertion afin de tester le potentiel de développement de ses activités sur le territoire (type pop-up – activités éphémères). Les activités testées concerneront les thèmes de l'agriculture et de l'alimentation durables.

- **Jeter les bases pour un futur centre de formation aux métiers du terroir en fonction des besoins du territoire**

Le projet vise à étudier la faisabilité de créer un centre pour à la fois pérenniser les activités testées et développer de nouvelles activités (formation continue, insertion, recherche et développement, éducation, etc.) sur le territoire. À terme (peut-être en fin de projet), le but est de créer le centre.

Si la nécessité de créer une nouvelle structure sur le territoire ne s'avérait pas être pertinente, certaines formations pourraient être également reconnues au travers de structures déjà existantes sur le territoire (exemple : Cellule Solidarité Emploi) ou via des collaborations avec des acteurs de formations reconnus.

- **Créer un modèle innovant multi - partenaires en s'inspirant d'autres expériences**

En cherchant à développer des projets mixtes regroupant plusieurs thématiques et opérateurs, et si possible sur un lieu unique tel que Terre – en – Rêves ou Agricoeur, le projet cherchera à amplifier ses activités et apporter une dimension innovante grâce aux synergies créées.

## **1. ACTIONS CONCRÈTES RÉALISÉES**

### **1.1. DESCRIPTION DES ACTIONS**

#### **1.1.1. OBJ 1 TESTER, PROFITER DE LA DIMENSION PILOTE POUR EXPÉRIMENTER**

##### **A- Formations continues**

Une offre de formation continue a été proposée sur base de besoins identifiés soit dans le cadre de la Fiche projet 1 (via la connaissance des agriculteurs du territoire) soit au travers des Commissions agriculture des 3 communes soit encore par le biais de collaboration avec des associations professionnelles, en première ligne pour détecter les besoins.

Les formations continues ont été un vrai succès et ont eu un retour très positif dans l'ensemble. Malgré la crise sanitaire qui a fortement affecté l'année 2020 et le début d'année 2021, nous avons pu réaliser au total 41 journées de formations qui ont contribué à l'amélioration des compétences de 225 travailleurs ou acteurs économiques du territoire. Les formations ont un niveau de satisfaction de l'ordre de 98%, ce qui prouve l'intérêt et la qualité de ces formations.

Deux axes prioritaires avaient été choisis : la transformation des produits locaux et l'augmentation de l'autonomie des producteurs locaux. Une douzaine de thèmes ont été abordés : les coulis de tomates, pickles

de légumes, séchage de plantes aromatiques et petits fruits, tout comme la soudure, la gestion d'entreprise, comptabilité, marketing... mais aussi des cycles de formations sur les coopératives ou les arbres.



Pour le volet transformation, il s'est déroulé notamment en collaboration avec l'Abbaye de Villers, organisme du territoire déjà actif en matière de formation (partenaire du FOREM, reconnu par le FSE pour ses formations qualifiantes de cordistes, de parcs et jardin) et disposant d'une grande cuisine professionnelle aux normes.

Une formation sur la biomasse et biométhanisation a également été organisée en collaboration avec le GAL Culturalité, qui est venu s'inspirer de projets existant sur notre territoire.

Nous avons par ailleurs proposé une formation pendant la foire agricole organisée à Villers-La-Ville mi-septembre 2023 (en collaboration avec la fiche projet 1). Une conférence-débat a été organisée avec 2 agriculteurs ayant des pratiques inspirantes en terme de conservation du sol, accueil de la biodiversité et implication dans la filière colza.



## B- Formations socioprofessionnelles pour un public précarisé

Le projet des Jardins d'Agricoeur a pu démarrer en 2020 suite à de nombreuses discussions avec les partenaires (Cellule Solidarité emploi, les CPAS des 3 communes...).

À l'été 2020, une animatrice a été engagée à mi-temps, ce qui a permis de démarrer des ateliers d'insertion dits « **la Maille** ». L'activité s'est articulée autour de permanences à raison de 2 jours/semaine (les mardis et jeudis) et ont été l'occasion pour un public éloigné de l'emploi de se remobiliser à travers l'activité de maraîchage. Cette remobilisation a mené certains participants à suivre d'autres formations. Un partenariat fort s'est créé avec le CPAS de Les Bons Villers : les personnes suivant les ateliers propres du CPAS ont

eu le choix de venir à la Maille pour découvrir le maraîchage. Les usagers ont également appris à cuisiner les légumes issus de leur activité, le reste de la production alimentant l'épicerie sociale du CPAS. L'animatrice a également mis en place des ateliers ouverts au grand public sur des thématiques de maraîchage (culture de chicons, de la tomate, des plantes aromatiques...). Avec la crise sanitaire, le nombre de participants a fortement diminué. Le CPAS ayant par ailleurs développé son propre petit potager, le projet de la Maille s'est terminé avec le départ de l'animatrice en juin 2022. Les 2 derniers participants ont fini la saison de culture sous la supervision de la chargée de mission. Au total, 210 journées d'accueil ont permis à 37 personnes de profiter d'une initiation au maraîchage.



Les années 2021 et 2022 ont également été centrées sur la mise en place d'une structure pérenne pour garantir la poursuite du projet. Une demande d'agrément pour l'ouverture d'une **filiale « ouvrier maraîcher »** a été déposée par le Centre Pilote asbl, une CISP qui œuvre déjà dans une filiale « ouvrier parc et jardin » sur le territoire depuis des années. La demande a été acceptée mais ne répondait pas aux besoins financiers pour l'engagement d'un formateur. Le Centre Pilote a donc renoncé à mettre en place la filiale maraîchage, qui aurait dû s'installer dans les Jardins d'Agricoeur.

Si le projet de formations socioprofessionnelles n'a pu être pérennisé en tant que tel, il a fait ressortir le besoin de plusieurs personnes d'avoir accès à la nature et à la terre dans un cadre collectif et bienveillant, plus proche de l'agriculture sociale que de l'insertion professionnelle. Ceci pourra être proposé dans le cadre du Tiers lieu Agricoeur, dès 2023, par l'accueil de bénévoles supervisés par une animatrice « jardins ». Par ailleurs, un porteur de projet de l'espace-test souhaite développer des activités d'insertion sociale par le maraîchage sur le site Agricoeur, dans le cadre de son asbl. Les premiers participants devraient arriver en 2024.

### 1.1.2. OBJ 2 JETER LES BASES POUR UN FUTUR CENTRE DE FORMATION AUX MÉTIERS DU TERROIR EN FONCTION DES BESOINS DU TERRITOIRE

Après 2 ans de recherche, le GAL s'installe au printemps 2020 sur un terrain agricole d'environ un hectare, appartenant à la commune des Bons Villers et situé à deux pas du centre de Frasnes-Lez-Gosselies. Une grande serre se trouve sur place. Il est prévu de développer un projet citoyen, de l'innovation sociale et agricole.

Le projet citoyen, pris en charge par la commune, devait être consisté dans un premier temps en l'installation de potagers collectifs citoyens. Après le peu de suivi des parcelles, la commune a préféré installer un verger citoyen.

Les projets d'innovation sociale et agricole sont l'espace-test agricole, l'accueil de la formation ouvrier maraîcher et de la Maille, l'implantation d'une haie de saules, des tests de culture etc. (voir ci-dessous).

#### A- Aménagement du site des Jardins d'Agricoeur

Les Jardins d'Agricoeur ont bénéficié de différents aménagements au fur et à mesure de l'évolution des projets sur le site :

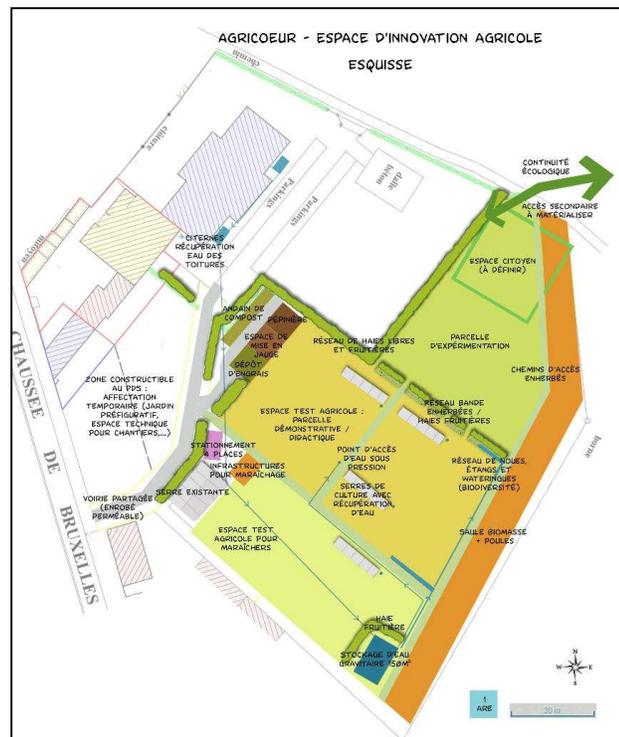
Confection d'un plan d'aménagement du site par un paysagiste, pour délimiter les zones de chemin, les parcelles etc

Placement et aménagement d'un container bureau pour abriter les usagers du site

Travaux du sol, semis d'engrais verts, amendements...

Mise en place du réseau d'adduction d'eau, changement de la pompe principale

Aménagement/construction de mobilier (tables, bancs, chaises, toilette sèche)



Une série d'investissements ont également été réalisés pour la production de légumes et autres :

- microtracteur avec 2 outils, débroussailluse
- 3 serres tunnel

- outils à main, houe maraîchère
- petit matériel de production (voiles de forçage, filet d'ombrage, plaques de semis...)
- semences, plants, amendements, etc. pour la production des légumes



## B- Espace test pour porteur de projet et accompagnement

Depuis mai 2020, notre Espace Test Les Jardins d'Agricoeur propose aux candidats producteurs des parcelles pour tester leur activité de maraîchage, tisanerie, culture de fleurs écologiques etc. Les porteurs de projets viennent se tester durant 2 à 3 saisons dans le but de développer une activité économique et professionnelle sur le territoire du GAL.

Différents partenaires sont impliqués dans le dispositif d'accompagnement : le Centre Interprofessionnel Maraîcher et Biowallonie (encadrement technique), Créajob/Créo/Azimut/crédal (accompagnement économique et couveuse d'entreprise), Terre en Vue (accès à la terre), le réseau des espaces-test (réseautage et formations). Le GAL s'est chargé du suivi individuel et collectif des porteurs de projet, de la mise à disposition des parcelles et de matériel (serres tunnel, micro-tracteur avec outils...) ainsi que de l'intégration des porteurs de projet au sein du tissu économique local. Les parcelles sont en conversion BIO depuis juillet 2022.

9 projets ont été accompagnés, dont 4 qui se sont installés. Les raisons de non installation sont : abandon du projet pour cause de santé ou de changement d'avis, reprise de formation, orientation vers de l'insertion socio-professionnelle.

Appels à candidature	Demandes d'informations	Porteurs de projet hébergés sur l'espace test	Porteurs de projet installés hors espace test	Porteurs de projet encore dans l'espace test
2020 2021 2022	<p><b>Projets de maraîchage :</b> JM Zannatta Maud Boogaerds Mathilde Desender Philippe Van Impe &amp; Benoit Chantrenne Olivier Gérin JP Sette &amp; Sylvain Pauly Regain de sens</p> <p><b>maraîchage et transformation :</b> Aurélie Losfeld</p> <p><b>Culture de plantes médicinales et aromatiques pour tisanerie :</b> Virginie Bertimes</p> <p><b>Culture de plantes médicinales et aromatiques pour cosmétiques :</b> Kelly Lardinois</p>	<p>1. Mathilde Desender 2. Aurélie Losfeld 3. Philippe Van Impe 4. Olivier Gérin 5. Regain de sens 6. Virginie Bertimes 7. Kelly Lardinois 8. Sophie Vynckier 9. Hélène Wilmotte</p>	<p>1. Mathilde Desender 2. Aurélie Losfeld 3. Regain de sens 4. Hélène Wilmotte</p>	<p>1. Philippe Van Impe 2. Virginie Bertimes 3. Sophie Vynckier</p>

	<b>Production de plants aromatiques et fleurs comestibles + apiculture : Sophie Vynckier</b> <b>Culture de fleurs à couper : Hélène Wilmotte</b>			
--	---	--	--	--



### C- Lieu d'innovation et de formations continues

Dès le début des Jardins d'AgriCoeur, des actions d'innovation ont été mises en place :

Essais de cultures : orges brassicoles anciennes (en partenariat avec asbl Li Mestere), melons, semences de légumes et fleurs (en partenariat avec Cycle en terre), bandes fleuries

Implantation d'un jardin didactique de plantes aromatiques et médicinales





La société Phitech, active notamment dans l'énergie biomasse, a implanté une haie de saules à courte rotation sur 23 ares en bordure du terrain agricole. Les saules sont recépés tous les 2 ans et les branches sont broyées pour faire des tests de compost, avec ou sans fientes de poules. Au pied des saules, différents couverts végétaux ont été implantés pour améliorer le rendement, limiter le désherbage mais également nourrir des poules élevées dans un poulailler mobile. Une observation des populations de campagnols est également mise en place. Ce système ayant fait ses preuves, Phitec a pu le proposer à un de ses clients.

Accueil de 2 stagiaires de l'IFAPME « herboristerie » par une porteuse de projet,  
Visites d'étudiants (HE Condorcet, CRABE asbl...),  
Participation et mise en avant des porteurs de projet, visites de parcelles et des ateliers de transformation (séchage de plantes) lors d'une journée autour de l'alimentation (Food'ing Crédal 4/9/2023).

### **1.1.3. OBJ 3 CRÉER UN MODÈLE INNOVANT MULTI - PARTENAIRES EN S'INSPIRANT D'AUTRES EXPÉRIENCES**

#### **A- Accompagnement à la création d'une coopérative dans la filière céréales panifiables**

6 fermes du territoire ont entamé un processus de création de coopérative dans la filière des céréales panifiables en 2019. Accompagnés par le GAL et Groupe One dans le cadre d'empreinte BW, les agriculteurs se sont réunis à plusieurs reprises pour s'inspirer, réfléchir ensemble à un modèle de coopérative et établir un plan financier. Il a été envisagé de répondre à l'appel à projet « Halls relais » au printemps 2020. Les agriculteurs ont planté 6Ha de froment, 4Ha d'épeautre et 1.5Ha de seigle pour 2020. En parallèle, une offre de formation autour de la filière céréales et de la création de coopérative a été mise en place, ainsi que la recherche d'un lieu multipartenaires dans lequel intégrer la coopérative. Les agriculteurs ayant décidé de ne pas se réunir pendant la crise sanitaire, ils ont pu avancer sur le choix d'un logo et d'une charte graphique pour les étiquettes. La dynamique s'est malheureusement essoufflée et n'a pas abouti à la création de la coopérative. Les agriculteurs ont malgré tout donné un retour positif de cette expérience de collaboration.

#### **B- Dynamique du réseau espace test et travail sur les espaces tests mobiles**

L'Espace Test Les Jardins d'Agricoeur a rejoint le réseau des Espace Test Wallons, ce qui a permis de renforcer nos compétences en gestion de projet et d'anticiper les erreurs de début de projet. Le GAL a également intégré de manière plus active le réseau en rejoignant le projet de coopération porté par le GAL

Pays des Condruses et le GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne.

Ceci a permis de développer, entre autres,

- Des outils de communication sur les espaces-test et le réseau (site web, page Facebook, dépliants, catalogues techniques etc.)
- La création d'un réseau d'échange de bonnes pratiques entre gestionnaires d'espaces-test
- Une offre de formations pour les porteurs de projets en espace-test
- Un événement annuel (3 éditions) « Le maraîchage vu par les maraîchers », permettant de rassembler chaque fois plus d'une centaine de porteurs de projets et maraîchers installés, sur des thématiques de terrain.
- Une veille pour les possibilités de mettre en place des Espaces Tests mobiles sur le territoire (phase de test sur des terrains disséminés sur le territoire et pouvant être occupés à plus long terme par les porteurs de projet).
- Une veille a aussi été effectuée sur les appels à projet wallons notamment autour des Halls Relais, de la relocalisation alimentaire et sur le projet de Terre en Rêves.

### **C- Développement d'un centre de formation à Agricoeur**

L'objectif était d'étudier la faisabilité de créer un nouveau centre de formation, ou d'ajouter des activités à un centre existant, pour à la fois pérenniser les activités testées (formations continues et insertion socio-professionnelle) et développer de nouvelles activités répondant à un besoin du territoire.

En 2020, en collaboration avec Charleroi Métropole et Cap Innove, il a été imaginé de mettre en place un centre de formation à l'Abbaye de Villers-la-Ville, celle-ci accueillant déjà des formations axées métiers verts (cordiste en patrimoine) et offrant un beau potentiel pour des formations aux métiers de bouche et de la transformation (micro-brasserie, cuisines rénovées, salles de formation et de réception...). Le projet a été mis de côté suite à la situation sanitaire et à l'opportunité de développer un projet dans le bâtiment jouxtant les Jardins d'Agricoeur.

En effet, l'atelier rural situé sur la commune des Bons Villers a été identifié par le GAL comme un endroit idéal pour développer, sur un seul site, un pôle Circuit Court avec des activités économiques, de la formation et des actions citoyennes. Le terrain agricole permet d'accueillir l'espace test et/ou une formation CISP ou encore des producteurs « installés » alors que l'atelier accueille les unités de transformation et de logistique telles que brasserie, biscuiterie, coopérative de distribution, épicerie etc.. mais aussi cuisine partagée ou atelier de séchage de plantes, utilisables par les producteurs du jardin. Ce projet a été accompagné, dans la phase d'étude, par SAW-B.

En automne 2022, différents acteurs sont rassemblés et créent début 2023, la coopérative Agricoeur ([www.agricoeur.be](http://www.agricoeur.be)). Crédal et Groupe One assurent l'accompagnement du projet et proposent également sur le site, de l'accompagnement à la création d'entreprise et des formations. Deux appels à projets sont remportés : le GAL assure l'animation du tiers lieu (2023-2025) et la coopérative se positionne comme lieu de relocalisation alimentaire (2023-2028). La coopérative ayant signé un bail emphytéotique de 20 ans,

L'opportunité existe maintenant d'accueillir des producteurs à plus long terme sur le terrain, notamment des porteurs de projet ayant terminé leur période test. Un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir au réaménagement du terrain et aux différents modèles de collectifs de producteurs possibles sur le site, aboutissant à une proposition de fonctionnement temporaire pour 2024-2025, le temps d'asseoir la coopérative financièrement et d'évaluer la pertinence de garder une parcelle test à long terme sur ce terrain. En terme de formations, Agricoeur accueille en 2023 des formations continues, des stagiaires (formation IFAPME herboristerie), des visites d'étudiants, des tests d'activité/de marché, des formations et de l'accompagnement à la création d'entreprise. Des RDV sont pris pour commencer en 2024 des formations professionnelles agricoles (CRABE, FUGEA...), des formations phytolice etc.

## 1.2. INDICATEURS DE SUIVI DU PROJET

Indicateurs de réalisation	Réalisé au 31/12/21 cumulé	Objectif fin 2021	Réalisé au 31/12/23 Cumulé	Objectif fin de projet	Détail des actions/commentaires
Nombre de modules de formation continue organisés (journée ou en ½)	35	33	41	50	12 thématiques : coopératives, céréales, arbres, transformation alimentaires, soudure, gestion d'entreprise...
Nombre de journées de formations « insertion » organisées	170	300	210	500	Animatrice 2j/sem en 2021-2022. Arrêt des activités insertion fin 2022.
Nombre d'intervenants potentiels mobilisés (formateurs, expert, partenaires)	39	30	74	60	SAACE, Formation professionnelle agricole, experts, Province BW, encadrement technique, Terre en Vue, CISP, Forem...
Nombre de journées d'accompagnement économique de porteur de projets	42		80	60	9 porteurs de projet, suivi individuel et collectif

### 1.3. INDICATEURS TRANSVERSAUX LEADER (RAMO)

Indicateurs de résultats	Réalisé au 31/12/21 Cumulé	Objectif fin 2021	Réalisé au 31/12/23 Cumulé	Objectif fin de projet	Détail des actions/commentaires
Nombre de participants ayant suivi la formation dans son ensemble (projet(s) de formation professionnelle) (RAMO)	141	50	225	150	Succès des formations continues
Nombre de participants bénéficiaires (accueillis) - Insertion socioprofessionnelle (RAMO)	35	40	37	70	Arrêt des activités insertion fin 2022.
Niveau de satisfactions des participants - Formation professionnelle (projet(s) de formation professionnelle)	98.5%	40	98%	75%	Sur une base de 136 participants ayant répondu au questionnaire de satisfaction
Nouvelle activité économique créée	1	4	4	15	1 installation en 2021 1 installation en 2022, confirmée en 2023 2 installations en 2024

## **2. ANALYSE DES RÉSULTATS**

### **2.1. BILAN DU PROJET AU REGARD DES OBJECTIFS FIXÉS**

#### **2.1.1. Indicateurs**

La plupart des indicateurs définis pour l'évaluation du projet ont été atteints.

Le nombre de modules de formations continues organisées a été moindre que prévu (41 au lieu de 50). Plusieurs éléments ont joué : report de formations dû à la crise sanitaire, changements de chargés de mission, mais par ailleurs l'organisation d'une partie des formations prévues via le réseau des espaces-test a permis de décentraliser ou dédoubler des formations, nous aidant ainsi à mieux toucher notre public cible.

Dans l'ensemble, le nombre de participants aux formations continues a été plus élevé que prévu (225 au lieu de 150) et le taux de satisfaction étant très bon (98%), ceci nous confirme l'intérêt des agriculteurs et des porteurs de projet de voir s'organiser sur le territoire des formations thématiques.

Concernant l'insertion socio-professionnelle, les actions prévues en début de projet n'ont pas abouti aux résultats attendus et les indicateurs le montrent. Il y a eu moins de participants que prévu mais surtout moins de jours de formation, ce qui est cohérent car la formation CISP n'a pas été mise en place, or elle devait accueillir 6 personnes en insertion avec pour chacun 2100h de formation étalées sur maximum 18 mois.

L'espace-test a accueilli 9 projets entre mai 2020 et décembre 2023. C'est moins que les 15 prévus. Les candidats ne demandent pas beaucoup de surface (15-20ares) et ne couvrent donc pas l'entièreté de la surface disponible. Avec la mise en place de la coopérative Agricoeur, nous avons décidé en 2022 de garder cet espace libre d'environ 50 ares pour permettre l'installation pérenne d'un maraîcher sur place. Les porteurs de projet de l'espace-test ont été suivis de manière individuelle et collective plusieurs fois par an, ce qui a demandé 80 réunions au lieu des 60 prévues. Sur les 9 projets, 4 se sont installés et 3 seront encore en test jusque 2025.

Tout au long du projet et selon les thématiques, les partenaires ont répondu présents. Que ce soit pour l'organisation de formations continues (formateurs indépendants, acteurs du monde agricole et de la formation, GAL co-organisateurs, etc.), pour l'insertion socio-professionnelle (CPAS, Forem, CISP), pour l'espace-test (encadrement technique, saace, terre en vue...) ou pour la création d'Agricoeur avec son centre de formation (Crédal, Groupe One).

#### **2.1.2. Objectifs**

##### **A- Tester, profiter de la dimension de projet pilote, de lieu d'expérimentation**

Le projet visait à tester des activités de formations continues et en insertion afin de connaître leur potentiel

de développement sur le territoire. Les activités testées concernaient les thèmes de l'agriculture et de l'alimentation durables.

Les actions de **formation continue** ont eu beaucoup de succès. Les thématiques ont été définies par des panels d'acteurs du territoire, en début de projet et en 2021. Ceci a permis d'identifier les besoins et d'organiser des formations sur des thématiques qui n'étaient pas encore présentes sur le territoire. Les ateliers pratiques et visites de fermes ont eu plus de succès en terme de nombre de participants que les cours de gestion (vente, marketing etc). Les petits groupes permettent cependant une meilleure interaction avec le formateur et la possibilité d'adapter le contenu au vécu des participants. Par 2 reprises, nous avons voulu organiser des formations Phytolice, mais elles n'ont pas rencontré l'intérêt des participants, essentiellement à cause des horaires peu compatibles avec ceux des agriculteurs et peut-être la difficulté de les informer via les canaux habituels du GAL. Nous voyons que les formations sur les coopératives et céréales, visant essentiellement le petit groupe d'agriculteurs suivis par le GAL dans le cadre d'un développement de filière, a mieux fonctionné. Les formations sur les thématiques maraîchères et transformation des produits ont également trouvé leur public facilement. Notons que les formations sur les plantes séchées ont touché l'ensemble de la filière PAM (plantes aromatiques et médicinales), des participants sont venus de toute la Wallonie et Bruxelles.

Nous pouvons dire que le test est concluant dans son ensemble, il paraît pertinent de proposer dans le futur des formations en agriculture et alimentation durables sur le territoire et/ou pour les acteurs du territoire.

Des **formations en insertion** ont également été testées :

Le projet de « la Maille », qui consistait en la production de légumes avec les bénéficiaires du CPAS des Bons Villers à destination de l'épicerie sociale, a eu un engouement au début mais a fort souffert de la crise sanitaire. Les participants étant réorientés vers de l'emploi ou vers d'autres projets du CPAS, l'animatrice engagée pour « la Maille » a vu son équipe de jardiniers se réduire avec le temps. A ce jour, il apparaît que la demande du CPAS est plutôt de pouvoir proposer à certains bénéficiaires d'être bénévoles aux jardins d'Agricoeur, de manière ponctuelle ou régulière. Par ailleurs, des personnes viennent spontanément proposer leur aide au jardin dans le cadre d'un « retour à la nature », suite à un burnout ou autre besoin de ressourcement. Un projet de type agriculture sociale serait opportun sur le territoire.

En parallèle, le projet de formation « ouvrier en maraîchage biologique », dont le dossier a été déposé par la CISP Centre Pilote, n'a pas reçu les subsides nécessaires au lancement de la filière. Les crises sanitaires et énergétiques ont impacté tant le secteur du maraîchage (diminution des nouvelles installations, engagement de saisonniers) que celui des CISP (augmentation des frais carburant/électricité, difficultés de recrutement de stagiaires...). Nous remarquons que les possibilités d'emploi pour des ouvriers dans le secteur maraîcher sur le territoire et alentours sont faibles. La formation « ouvrier en maraîchage biologique » n'a donc plus de raison d'être mise en place pour le moment.

En 2022, nous avons décidé d'arrêter les formations d'insertion pour nous concentrer sur l'espace-test et la mise sur pied du projet Agricoeur.

## **B- Jeter les bases pour un futur centre de formation aux métiers du terroir en fonction des besoins du territoire**

Le projet visait à étudier la faisabilité de créer un centre pour pérenniser les activités testées et développer de nouvelles activités sur le territoire.

Deux sites étaient présentés pour le centre de formation (Terre en Rêves et Agricoeur), c'est à Agricoeur qu'il a pu se développer.

Depuis 2020, les jardins d'agricoeur ont été aménagés pour accueillir des activités de production maraîchère, l'espace-test ainsi que des initiatives sociales et agricoles innovantes.

« La Maille » a permis d'initier 37 personnes éloignées de l'emploi au maraîchage et au jardinage.

L'espace test a permis aux porteurs de projet de tester en condition réelle leur activité de production de fleurs, plantes aromatiques, légumes etc. et de parfaire leur formation initiale grâce à l'encadrement technique et économique proposé lors de leur accompagnement, mais également par l'échange de bonnes pratiques entre eux et, bien sûr, par la participation à diverses formations continues proposées par le Gal ou d'autres partenaires. Aujourd'hui, certains porteurs de projet organisent eux-même des formations sur place, à destination des particuliers dans un premier temps, ou accueillent des stagiaires (stage IFAPME) dans leur spécialité. Des organismes de formation (CRABE, HE Condorcet) viennent sur le terrain avec leurs élèves visiter l'espace test et les différents producteurs.

Avec l'aménagement du bâtiment jouxtant les jardins, des salles de formation sont maintenant prêtes à accueillir des groupes. Des collaborations avec des acteurs de formations reconnus sont développées, comme avec Crédal qui a organisé en 2023 une partie de son cycle de formation à destination de futurs indépendants sur le site. D'autres collaborations sont développées, notamment avec le CRABE (formation agricole type C) ou Diversiform (transformation des produits) par exemple.

## **C- Créer un modèle innovant multi - partenaires en s'inspirant d'autres expériences**

L'accompagnement à la création d'une coopérative dans la filière céréales panifiables a permis de mettre autour de la table des agriculteurs et des acteurs de la filière qui ont cherché l'inspiration par des visites de projets similaires et ont élaboré une ébauche de projet (plan financier, charte graphique).

L'intégration à la dynamique du réseau espace test a quant à lui amené à une belle collaboration et a permis des échanges à différents niveaux : entre porteurs de projets, entre gestionnaires d'espaces-test wallons et bruxellois, entre GALs porteurs du projet.

Le développement d'un centre de formation à Agricoeur est prometteur en terme de multipartenariat. Le site, se définissant comme un tier-lieu nourricier, est particulièrement propice aux rencontres entre acteurs divers, échange d'idées et actions d'innovation. L'existence sur un même lieu de production agricole, de transformation, de vente, de sensibilisation citoyenne et de formation professionnelle permet de positionner Agricoeur comme ferme partagée, centre de formation, ateliers de production artisanale et lieu citoyen,

ouvert à différents types de formations et d'apprentissages.

## **2.2. CONTRIBUTION DU PROJET AUX OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE**

### **2.2.1. Lien avec les autres fiches projet**

Lien avec la fiche-projet 1 :

Le projet a participé au développement de filières courtes locales par le développement de formations destinées à aux producteurs locaux et par l'intégration des porteurs de projets de l'espace test dans l'économie locale notamment la coopérative Epicoeur (distribution de produits locaux) et Agricoeur (Tiers lieu nourricier), les magasins locaux et marchés de producteurs.

D'autre part, pour sensibiliser les acteurs professionnels à développer de nouvelles filières, puis pour les soutenir dans leur engagement de diversification ou d'innovation, l'offre de formation a été développée en cohérence avec les objectifs de la FP1 (alimentation durable (transformation), autonomie des producteurs).

### **2.2.2. Lien avec les objectifs de la stratégie**

#### **Obj 1.1/ Promouvoir et structurer les circuits courts et Obj 1.2/ Renforcer et valoriser la qualité des produits**

Les différentes réunions de mise en réseau des producteurs ont permis de renforcer les liens entre eux, débouchant parfois par des échanges de produits leur permettant d'étoffer leur gamme dans leurs points de vente. La structuration d'une filière céréale panifiable, malgré les nombreuses réunions organisées par le GAL en vue de créer une coopérative « céréales », n'a malheureusement pas abouti (difficulté d'aligner les producteurs sur une vision commune, sur un agenda commun). Ce travail n'a cependant pas été vécu comme un échec, les producteurs ayant tissé des relations interpersonnelles positives. L'accompagnement de la Cellule Solidarité Emploi a permis de renouer le contact avec certains producteurs locaux et de réintégrer une palette plus large de produits locaux dans leur préparation de potages.

#### **Obj 1.3/ Développer des niches d'emploi et de formation en rapport avec le territoire**

L'organisation de formations continues a permis de former environ 200 professionnels du territoire dans les secteurs agricole et maraîcher. Une douzaine de thématiques ont été abordées avec deux objectifs : augmenter l'autonomie des acteurs du territoire et amener de la valeur ajoutée par la transformation de produits alimentaires. Cela a permis de renforcer et valoriser la qualité des produits et de développer des niches (d'emploi et) de formation en rapport avec le territoire.

### **Obj 1.5/ Développer de nouvelles productions et des activités à haute valeur ajoutée**

Installée aux Jardins d'Agrioeur, une culture de taillis à courte rotation de saules couplée à un élevage de poules pondeuses a permis de tester l'intérêt de développer de nouvelles productions mixtes (énergie et alimentaires). Cet essai s'est traduit par l'installation d'un poulailler mobile dans une plus grande parcelle et au lancement d'une gamme d'œufs « agroforestiers » : Valobel. Le GAL a également soutenu le développement de ce nouveau produit par un soutien en communication (définition de l'identité visuelle et du packaging).

L'Espace test agricole a permis à neuf porteurs de projet de tester leur activité de production sur petite surface : production de fleurs écologiques, plantes aromatiques et médicinales, légumes diversifiés, micro-légumes à destination des restaurants... À la limite de l'agriculture urbaine, ces nouveaux produits à forte valeur ajoutée et distribués localement sont appréciés par les habitants des communes du territoire. La mise en place d'un groupe de travail sur une filière industrielle en lien avec les plantes médicinales n'a cependant pas abouti à ce stade à l'émergence de nouveaux produits à grande échelle. Ceci dit, un producteur du territoire s'est lancé dans la culture du chanvre médicinal.

La dynamique autour de la création éventuelle d'une coopérative de céréales panifiables a impliqué six agriculteurs du territoire dans leur réflexion de diversification et de valorisation de cultures en circuit court.

### **Obj 1.6/ Favoriser le recyclage des déchets**

L'aménagement des Jardins d'Agrioeur fut l'occasion de favoriser le réemploi, d'aménager une toilette-sèche, d'utiliser des matériaux recyclés lors des travaux de terrassement (sables et terres stabilisées issus de chantier) et de tests de compostage de broyat associés à des fientes de poules sont en cours.

### **Obj 4.3/ Développer un type d'enseignement absent du territoire actuellement**

Le projet de la Maille, potager commun à vocation sociale, a soulevé le besoin de créer sur le territoire un espace d'accueil pour les personnes fragilisées (cpas, chômage, maladie) en recherche de lien avec la terre pour se ressourcer. Les organismes encadrant l'agriculture sociale ont été invités à explorer la possibilité de s'implanter sur le territoire.

La création d'une filière ISP "ouvrier maraîcher" n'a pas pu être mise en œuvre et a permis de se rendre compte que la demande n'était pas présente du côté des organismes de formation dans les conditions économiques actuelles.

L'organisation de formations continues par le GAL a permis de répondre à une demande de formations spécifiques qui n'existait pas sur le territoire pour les agriculteurs et maraîchers. La mobilisation de partenaires permet d'initier une dynamique de centre de formation au sein de la coopérative Agrioeur.

### **7.3/ Développer les formations à destination des demandeurs d'emploi non qualifiés et de plus de 50 ans**

A travers la Maille, jardin d'insertion au sein des Jardins d'Agricoeur, le projet a tenté de mobiliser un public éloigné de l'emploi par la mise en place d'ateliers pratiques de production de légumes en partenariat avec le CPAS. La création d'une filière en insertion socio-professionnelle "ouvrier maraîcher", qui devait être l'étape suivante du processus d'insertion des bénéficiaires, n'a malheureusement pas abouti.

### **7.5/ Promouvoir la diversification des activités professionnelles de la population**

Les formations continues, s'adressant souvent à des personnes en pleine reconversion ou en phase de démarrage d'activité, ont été l'occasion de promouvoir la diversification des activités professionnelles. Les agriculteurs ont pu découvrir et approfondir leur connaissance de la filière céréales panifiables, de la filière légumes (transformation) et fruits (vergers) ou encore des opportunités offertes par les cultures "biomasse".

### **7.6/ Mettre en réseau les indépendants et développer des structures d'accueil**

Le développement de l'espace-test maraîcher aux jardins d'Agricoeur a permis l'accompagnement de 9 jeunes maraîchers et leur mise en réseau avec les acteurs économiques locaux et d'autres porteurs de projets wallons via le réseau espaces-test.

L'organisation de formations continues a permis de former environ 200 professionnels du territoire dans les secteurs agricole et maraîcher. Une douzaine de thématiques ont été abordées avec deux objectifs : augmenter l'autonomie des acteurs du territoire et amener de la valeur ajoutée par la transformation de produits alimentaires. Cela a permis de renforcer et valoriser la qualité des produits et de développer des niches (d'emploi et) de formation en rapport avec le territoire.

## **2.3. IMPACT DU PROJET**

### **2.3.1. SUR LE PUBLIC TOUCHÉ**

#### **Jeunes entre 15 et 25 ans**

Le centre de formation s'adresse notamment aux jeunes qui cherchent notamment à se former et à acquérir une réelle expérience (stages, espace test).

#### **Demandeurs d'emploi et personnes en difficultés**

La Maille a accueilli pendant 2 ans des bénéficiaires du CPAS (37 personnes).

Parmi les porteurs de projet de l'espace-test, au moins 5 personnes étaient demandeurs d'emploi pendant leur test et ont bénéficié de dispositifs d'accompagnement (SAACE, tremplin, airbag).

Les formations continues ont également bénéficié à des demandeurs d'emploi (porteurs de projets), nous n'avons malheureusement pas quantifié leur présence.

### **Ouvriers communaux**

Les services communaux des trois communes ont été invités à participer aux formations continues (notamment le cycle de l'arbre) et ont également été sollicités lors des panels d'identification des besoins en formation.

### **Indépendants, agriculteurs**

Le centre de formation s'adresse aux indépendants et acteurs locaux (agriculteurs, artisans, entreprises, ...) qui souhaitent acquérir des compétences particulières ou adapter leurs techniques à des pratiques plus naturelles. Les indépendants habitant ou exerçant leur activité au sein du territoire du GAL sont prioritairement visés.

### **Public large**

Le centre de formation s'adresse à tout un chacun, particuliers, jeunes et moins jeunes, venant du territoire du GAL mais également des communes voisines, notamment par les activités de formation et d'animation développées par les porteurs de projet de l'espace test.

## **2.3.2. SUR LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS**

Le Centre de Formation développé sur le site d'Agricoeur, attire un public très diversifié et touche une part non négligeable de la population du Pays des 4 Bras. Des formations thématiques innovantes (par exemple sur la filière Plantes aromatiques et médicinales) ont attiré des personnes de Bruxelles et de toute la Wallonie, participant ainsi à la visibilité du Pays des 4 Bras et à la dynamique territoriale.

## **2.3.3. SUR LES DYNAMIQUES DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

### **Acteurs publics**

La mise à disposition de terre agricole pour l'espace-test a permis à la commune de Les Bons Villers de se positionner comme modèle : lors d'une conférence de Terre en Vue à destination des pouvoirs publics, l'échevine de la transition a pu témoigner de l'expérience Agricoeur.

### **Acteurs associatifs et privés**

Le projet a permis de favoriser de nombreux échanges entre acteurs associatifs, entre associations et porteurs de projet et entre porteurs de projet eux-même et entre porteurs de projet et citoyens. Certains réseaux

formels ont pu être créés (dont la coopérative Agricoeur et la dynamique de réseautage et de partage entre occupants des Jardins) ainsi que de nombreux réseaux informels (entre les producteurs ayant participé à la dynamique « céréales », entre les citoyens venant donner un coup de main aux jardins, ...).

#### **2.4. CARACTÈRE INNOVANT DU PROJET (innovation technique, sociale, organisationnelle)**

Le projet s'est intégré dans des projets plus vastes et multi-partenaires, garantissant la dimension innovante du projet pour le territoire du Pays des 4 Bras.

Des formations continues ont abordé des sujets peu communs (biomasse, plantes aromatiques, filière céréales panifiables...).

La création d'un espace-test a été une véritable innovation dans la mesure où ce dispositif est assez nouveau en Wallonie et en tout cas complètement inconnu dans notre région : l'espace-test Point Vert est le premier créé et n'a que 10 ans. Depuis, seulement 4 autres ont été créés, dont Les Jardins d'Agricoeur. Cela a été possible grâce à la volonté de la commune des Bons Villers d'investir dans un projet novateur, sur le terrain mis à disposition du GAL. La participation au réseau des espaces-test a également permis de s'inspirer et d'échanger de précieuses informations avec les espaces-test de Wallonie, Bruxelles et de France (via le réseau Reneta).

Le développement d'Agricoeur demande un montage juridique complexe (Agricoeur-GAL-producteurs-porteurs de projets) et un travail d'innovation tant pour la gouvernance que pour la gestion du site. Les différentes fonctions du lieu (production agricole bio et ateliers de transformation, gestion différenciée d'espaces verts et accueil citoyen) nécessitent chacune des fonctionnements spécifiques et des aménagements relevant chaque fois de réglementations et d'encadrements/conseillers différents.

#### **2.5. PÉRENNISATION DES ACTIONS**

L'offre de formation continue (gratuite pendant la durée du projet) se poursuivra à travers les partenariats mis en place : formations organisées par les SAACE (dont Crédal), formations organisées dans le cadre du Tiers-lieu rural par GroupeOne, formations données par SAW-B (Ex Fermes partagées), ... Des contacts ont été pris avec d'autres opérateurs (Diversifermes) qui ont marqué un intérêt pour venir y donner des formations, surtout quand une infrastructure de type cuisine professionnelle sera opérationnelle (Printemps 2024).

La coopérative Agricoeur reprend à sa charge progressivement la gestion des Jardins d'Agricoeur c'est-à-dire

- la mise à disposition de parcelles pour un maraîchers sur 50 ares.

- la mise à disposition de parcelles pour le GAL en 2024-2025, qui à terme, devraient être reprises par les porteurs de projets en installation pérenne.

En 2024-2025, le GAL reste coordinateur de l'espace-test et porte donc la charge financière de cette surface (1250€/an). Les porteurs de projet participent de manière progressive aux coûts de fonctionnement pendant les 3 années de test. Par ailleurs, le GAL est reconnu comme producteur pour la surface agricole et percevra les primes BIO, ce qui permet de couvrir le reste des frais de fonctionnement (cotisations, petites réparations, entretiens).

Certains investissements, comme la création d'une réserve d'eau de pluie (citerne ou bassin) ou la construction d'un petit hangar, seront pris en charge par le subside RELOCALIATION. Une levée de fonds via un appel à coopérateur, un crowdfunding ou la recherche de subsides complémentaires (CERA, lotterie nationale...) pourra permettre à Agricoeur d'améliorer les infrastructures mises à disposition des producteurs. Par ailleurs, le GAL continuera à apporter son soutien au développement du projet par l'accompagnement des producteurs dans le cadre de la fiche projet « autonomie alimentaire ».

Le centre de formation est pérennisé par la présence régulière à Agricoeur des partenaires comme Crédal et Groupe One, qui ont mis en place un groupe de travail sur la thématique.

### **3. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS APPORTÉES**

Les changements de chargés de missions (3 personnes) a eu un impact à cause du temps d'« On-boarding » et de la perte d'informations d'une personne à l'autre. Le coordinateur a heureusement été très disponible pour faciliter au mieux la continuité du projet.

En absence d'une structure professionnelle existante reconnue et agréée sur le territoire, la mise en place de formation d'insertion socio-professionnelle qualifiante est difficile à mettre en place. Les CISP (2 sur le territoire) sont ouvertes au partenariat mais peu enclines à étendre leur filières dans les conditions économiques actuelles. Nous avons décidé d'abandonner le développement de la filière CISP en 2022 et choisi de développer l'accueil de stagiaires en formation professionnelle (IFAPME, hautes écoles) d'un côté, et l'accueil de bénévoles via le projet Tiers-lieu à Agricoeur.

Le confinement et la crise sanitaire a été un énorme frein dans la recherche de partenaires et dans la mise en place des actions de formation.

La dynamique collective à Agricoeur prend beaucoup de temps (réunions, groupes de travail, conciliation, communication). La chargée de projet a pu travailler en bonne entente avec l'animatrice « jardin » engagée en 2023 pour le tiers-lieu afin de concentrer son travail sur l'espace-test et le développement des formations, laissant à l'animatrice la gestion des aspects techniques des jardins.

#### **4. CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES**

Malgré l'ampleur initiale du projet et les difficultés rencontrées, nous pouvons affirmer que la plupart des objectifs de la fiche ont été réalisés. Les points forts des réalisations sont sans aucun doute :

- L'organisation de formations continues ayant rencontré la demande des acteurs du territoire,
- L'aménagement des jardins d'Agricoeur et l'intégration dans le tiers lieu nourricier.
- La mise en place du dispositif espace-test et la réflexion sur la pérennisation de ce dispositif à Agricoeur ainsi que son adaptation ailleurs sur le territoire.
- La mise en place d'actions permettant de recréer du lien social par les métiers de la terre,
- L'intégration des porteurs de projets de l'espace-test dans le tissu économique local et la création d'emploi,
- La pérennisation de plusieurs actions est assurée.

##### **Recommandations**

Le réseau d'acteurs de la formation devra continuer à être sollicité au travers des prochaines fiches-projets de la programmation 2024-2028 du GAL mais également par les gestionnaires de la coopérative Agricoeur, qui devront continuer à développer une stratégie de développement des formations sur le site.

Par ailleurs, si la mise en route du site Agricoeur est très chronophage pour tous les acteurs, il ne faut pas perdre de vue que le projet à intérêt à rayonner au-delà des frontières communales, et du pays des 4 Bras, pour assurer sa pérennité, tant pour assurer des débouchés aux acteurs privés (producteurs, commerces) que pour alimenter la dynamique de formation.

##### **Perspectives**

Le projet a montré que la formation continue des acteurs locaux dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation durable leur permet de mieux s'outiller face aux défis qu'ils rencontrent, dans un contexte économique difficile, changeant rapidement et tenant compte des changements climatiques. Il serait donc nécessaire de continuer à travailler sur cette thématique, notamment au travers des différentes fiches projet GAL (Synergie dans les plaines agricoles, autonomie alimentaire, énergie), afin de développer et d'améliorer les propositions présentes sur le territoire. Cela peut se faire en étoffant l'offre proposée par les acteurs actuels (Forem, Crédal, Groupe One, ...) et en augmentant l'attractivité pour des acteurs hors territoire (Diversiferm, CRABE, FUGEA, FJA...). La coopération avec d'autres GAL pour l'organisation de formation et/ou l'échange d'informations est également pertinente pour les sujets traités. Il est important de consacrer par ailleurs un effort de communication vers les participants potentiels, en particulier les agriculteurs qui utilisent des canaux de communication propres (presse agricole...).

Le GAL trouve toute sa place en tant que facilitateur et accompagnateur de projets pour les acteurs de formation; en effet, le GAL n'est pas en mesure de devenir lui-même un acteur de formation agréé d'autant

plus que d'autres institutions sont déjà actives à proximité immédiate du Pays des 4 bras (formation agricole, CISP...). Le GAL est un acteur pertinent pour aider à cibler les besoins de formation, élargir les contacts avec les communes voisines et connecter le territoire aux pôles voisins (Gembloux, Charleroi, Nivelles, Louvain La neuve...), etc.

5. BILAN FINANCIER DU PROJET (Adéquation des budgets demandés et justification de leurs utilisations, ta  
 Situation estimée au 30/09/2023

BILAN FINANCIER												
BUDGET PREVU PDS		montants à 100%				Région	FEADER	recettes		part locale	solde (100%)	solde (90%)
POSTE	montant	BUDGET MODIFIE*	Dépenses réelles	Montants refusés	Dépenses subventionnables			déduites de la subvention	couvrant la part des 10%			
<i>Personnel</i>	261.735,61	261.735,61	253.512,98	0,00	253.512,98	130.052,16	98.109,52	0,00	0,00	25.351,30	8.222,63	7.400,37
<b>Coût total</b>	261.735,61	261.735,61	253.512,98	0,00	253.512,98	130.052,16	98.109,52	0,00	0,00	25.351,30	8.222,63	7.400,37
<i>Fonctionnement</i>	36.642,99	36.642,99	35.491,82	0,00	35.491,82	18.207,30	13.735,33	0,00	0,00	3.549,18	1.151,17	1.036,05
<b>Coûts indirects 14% personnel</b>	36.642,99	36.642,99	35.491,82	0,00	35.491,82	18.207,30	13.735,33	0,00	0,00	3.549,18	1.151,17	1.036,05
<i>Promotion</i>	6.387,06	6.387,06	3.966,49	0,00	3.966,49	2.034,81	1.535,03	0,00	0,00	396,65	2.420,57	2.178,51
<i>Publication</i>	6.387,06	6.387,06	3.588,37	0,00	3.588,37	1.840,83	1.388,70	0,00	0,00	358,84	2.798,69	2.518,82
<i>Site internet</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Autres activités</i>	0,00	0,00	378,12	0,00	378,12	193,98	146,33	0,00	0,00	37,81	-378,12	-340,31
<b>Consultance</b>	15.284,00	15.284,00	9.541,01	0,00	9.541,01	4.894,54	3.692,37	0,00	0,00	954,10	5.742,99	5.168,69
<i>Etude</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Mission de consultance</i>	15.284,00	15.284,00	9.541,01	0,00	9.541,01	4.894,54	3.692,37	0,00	0,00	954,10	5.742,99	5.168,69
<b>Partenariat</b>	0,00	0,00	940,74	0,00	940,74	482,60	364,07	0,00	0,00	94,07	-940,74	-846,67
<i>Partenariat_1</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Partenariat_2</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Partenariat_3</i>	0,00	0,00	940,74	0,00	940,74	482,60	364,07	0,00	0,00	94,07	-940,74	-846,67
<b>Action</b>	36.556,97	36.556,97	29.884,59	216,57	29.668,02	15.219,69	11.481,52	0,00	0,00	3.183,37	6.888,95	6.200,06
<i>Animation</i>	0,00	0,00	9.328,43	216,57	9.111,86	4.674,38	3.526,29	0,00	0,00	1.127,76	-9.111,86	-8.200,67
<i>Action - Publication</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Autres</i>	36.556,97	36.556,97	20.556,16	0,00	20.556,16	10.545,31	7.955,23	0,00	0,00	2.055,62	16.000,81	14.400,73
<b>2. Dépenses d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>investissement 1</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>investissement 2</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>investissement 3</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>investissement 4</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>investissement 5</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>356.606,63</b>	<b>356.606,63</b>	<b>333.337,62</b>	<b>216,57</b>	<b>333.121,05</b>	<b>170.891,10</b>	<b>128.917,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33.528,68</b>	<b>23.485,57</b>	<b>21.137,01</b>



## Insertion sociale

Un flyer a été développé pour le projet La Maille et déposé dans les commerces et chez les partenaires locaux. Les ateliers de jardinage ont été annoncés sur le site du Gal et la page Facebook également.

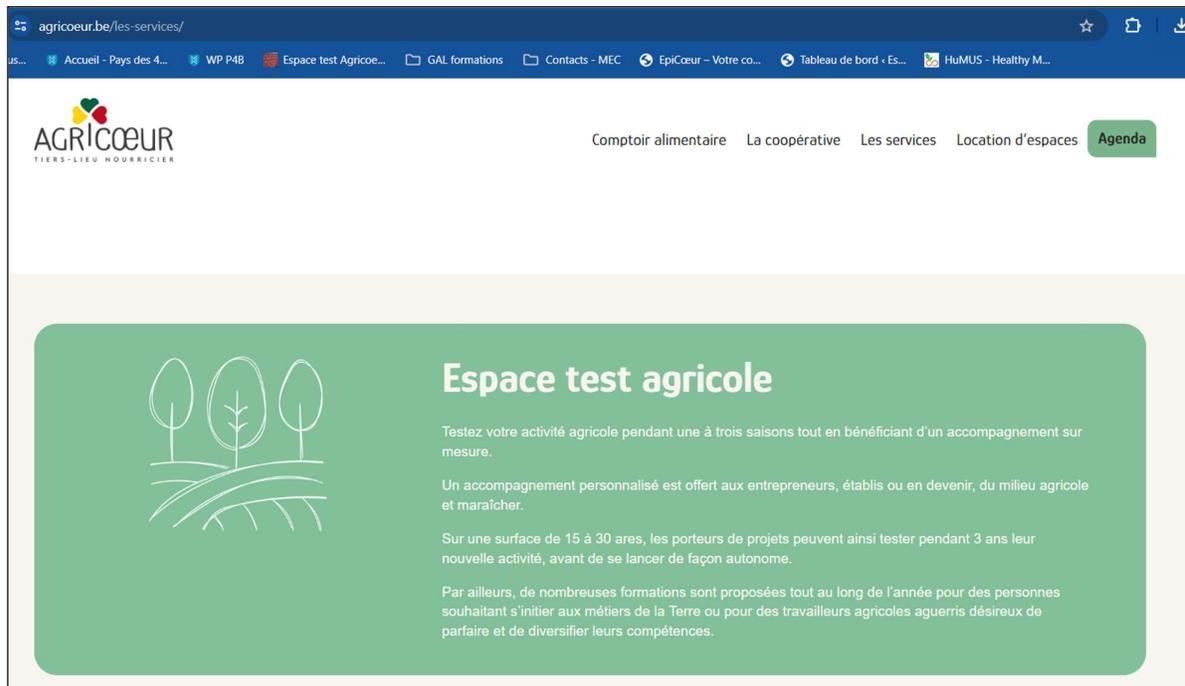


## Espace-Test

Les appels à candidature ont été relayés par les canaux du Pays des 4 Bras (site, Facebook, newsletter, gazette) et par ceux des partenaires.

Les porteurs de projet ont été mis en avant par la presse, locale (Journal des Bons Villers) ou régionale (Tchak). Ils bénéficient également chacun d'un portrait sur le site internet du GAL, sur celui du réseau Espaces-test et d'Agricoeur.





## Agricoeur

Une bâche et un triptyque de présentation des jardins d'Agricoeur ont été réalisés en 2020.

**LES JARDINS D' AGRICOEUR**  
Espaces dédiés à l'innovation sociale et agricole

- ◆ **ACCOMPAGNER**  
Espace-test et formations pour entrepreneurs établis ou en devenir
- ◆ **PARTAGER**  
Echanges et rencontres pour se reconnecter à la Terre
- ◆ **INNOVER**  
Développement de nouvelles méthodes pour cultiver et travailler ensemble

Contact : 0470 84 07 83  
Plus d'infos sur [www.paysdes4bras.be](http://www.paysdes4bras.be)

**La Maille**  
Maraîchage collectif tous les mardis et jeudis

**Forêt nourricière**  
Expérimentations citoyennes et participatives

**Espace-test**  
Parcelles pour tester son activité de maraîcher

Une initiative du GAL Pays des 4 Bras, avec le soutien du CPAS et de la Commune des Bons Villiers

Le Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales

Les événements ont bénéficié d'un visuel relayé par les canaux du Pays des 4 Bras et depuis fin 2023, par les canaux d'Agricoeur.



### ARCHIVES

**Pépinière éphémère aux Jardins d'Agricoeur**

8A RUE DE SART DAMES AVELINES, FRASNES-LEZ-GOSSELIES

Pépinière éphémère aux Jardins d'Agricoeur

**APPEL À CANDIDATURES ESPACE TEST JARDINS D'AGRICOEUR**

8A RUE DE SART DAMES AVELINES, FRASNES-LEZ-GOSSELIES

Appel à candidatures Espace test Jardins d'Agricoeur

**PORTES OUVERTES DES JARDINS D'AGRICOEUR**

Samedi 10 septembre de 14h à 18h

Chaudière de Bruxelles 596, Frasnes-Les-Gosselies

Venez découvrir les projets :

- Espace test agricole
- Innovation agricole
- Formation
- Transformation alimentaire
- Jardins solidaires La Motte
- Weiger citoyen

Portes ouvertes des Jardins d'Agricoeur

**Appel à candidatures Espace test Jardins d'Agricoeur**



**Contest de Noël – Clôture du projet Jeunesse**

20 décembre 2023

14h00-18h00

Agricoeur

Le 38 – Carrefour culturel de Genappe

Plus d'informations

**Plan de financement, rentabilité et trésorerie**

12 décembre 2023 - 14 décembre 2023

9h00 - 16h00

Agricoeur

Crédal

Plus d'informations

**Evènement de clôture du projet Formation**

7 décembre 2023

10h00-14h00

Agricoeur

GAL du Pays des 4 Bras

Plus d'informations

vent/contest-de-noel-cloture-du-projet-jeunesse/